



9 janvier 2021

Bonjour chers parents,

Nous espérons que vous avez passé un beau temps des fêtes unique mais quand même un peu magique avec votre bulle familiale ! Nous sommes très heureux de retrouver votre enfant en ce début d'année 2021 qui se veut une autre année remplie de défis, de nouveautés et d'adaptation.

Ensemble on va y arriver... en santé!

Suite à la conférence du premier ministre Legault du 6 janvier dernier, voici **quelques nouveautés** concernant les mesures sanitaires:

- Les élèves de la 1re à la 4e année devront porter un couvre-visage lors de leur déplacement à l'intérieur de l'école ainsi que dans l'autobus (pas obligatoire pour les enfants du préscolaire) ;
- Les élèves du 3e cycle devront porter leur couvre-visage en tout temps (sauf évidemment lors du repas et lors d'une activité physique où le 2 mètres de distanciation peut être respecté) ;
- Les masques de procédure ne seront fournis qu'aux élèves du secondaire;
- Nous vous encourageons à ce que votre enfant puisse avoir idéalement 2 couvre-visages afin de le changer au besoin;
- Il serait souhaitable de prévoir 2 sacs (type Ziplock) bien identifiés afin que votre enfant puisse y déposer son masque lorsqu'il va le retirer. Un pour son bureau et l'autre dans sa boîte à dîner svp;

Nous vous encourageons à visionner avec votre enfant la vidéo du CNESST concernant les bonnes techniques d'utilisation pour le port du masque et du lavage des mains qui sera visionnée avec votre enfant en classe, dès lundi matin.

[https://www.youtube.com/playlist?list=PLwUV0GDrU6vq185w7k2NgAV0S1uzBfnn3](https://www.youtube.com/playlist?list=PLwUVOGDrU6vq185w7k2NgAV0S1uzBfnn3)

Prochainement, vous recevrez un communiqué du gouvernement concernant les nouvelles informations énoncées par le ministre de l'Éducation, M. François Roberge.

Suite aux différentes enquêtes épidémiologiques effectuées dans certaines écoles, nous mettons en place les recommandations du CNESST afin de nous protéger davantage et d'éviter la propagation du virus dans notre milieu. Puisque c'est un travail d'équipe, **nous avons besoin de votre collaboration pour y arriver.**

**Vous devez demeurer attentif à l'apparition de tout symptôme en lien avec la COVID (fièvre, toux, difficulté à respirer, perte soudaine de l'odorat ou du goût, etc.).**

- Dès l'apparition de symptômes, contacter le 1 877 644-4545 afin d'obtenir des consignes de la Santé publique.
- Si votre enfant ou une personne de votre foyer est atteinte de la COVID, elle devra rester à la maison et suivre les recommandations de la Santé publique.
- Si un élève développe des symptômes en lien avec la COVID à l'école, nous communiquerons avec vous afin qu'il puisse retourner à la maison.



## Inscription pour le préscolaire 2021-2022

Nous vous rappelons que la période d'inscription pour le préscolaire 2021-2022 s'effectuera du lundi 11 janvier au vendredi 22 janvier prochain, **sur rendez-vous seulement**. Si vous avez un enfant à inscrire au préscolaire, veuillez prendre connaissance de la pièce jointe 2021-2022 *Avis public préscolaire*.

*Afin de bien respecter les mesures sanitaires émises par la santé publique, voici la procédure à respecter lors de l'inscription:*

- 1. Arriver que 5 minutes avant l'heure de votre rendez-vous ;*
- 2. La secrétaire vous invitera à remplir le formulaire dès votre entrée afin de préciser que vous n'avez pas de symptômes reliés à la Covid-19 (veuillez prévoir d'apporter votre stylo personnel svp) ;*
- 3. Si votre enfant vous accompagne, il devra rester près de vous en tout temps ;*
- 4. Veuillez avoir en main vos documents ;*
- 5. Vous serez dirigés à une place assignée au local réservé à l'inscription ;*
- 7. Les parents des élèves (maternelle 4 ans) seront accueillis par l'orthopédagogue, madame Sacha, afin de rencontrer votre enfant ;*
- 8. À votre départ, votre place sera désinfectée pour accueillir le prochain rendez-vous ;*
- 9. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter à votre rendez-vous, nous vous demandons de communiquer avec nous afin de le déplacer.*

*Merci de nous aider à vous garder en santé!*

### Dates importantes à retenir

- ❖ Vendredi 22 janvier - Journée pédagogique
- ❖ Vendredi 29 janvier - Journée pédagogique additionnelle (MEQ)
- ❖ Lundi 1<sup>er</sup> février - Journée pédagogique
- ❖ Vendredi 12 février - Journée pédagogique additionnelle (MEQ)
- ❖ Vendredi 19 février - Journée pédagogique

Veuillez prendre note que la date du dépôt du bulletin de la première étape prévue pour le 20 janvier 2021 sera déplacée à une date ultérieure. Plus amples informations vous seront envoyées prochainement.

Au nom de toute l'équipe de l'école de la Colline, nous vous souhaitons une très belle et heureuse année 2021.

Santé, bonheur et une foule de petits plaisirs au quotidien...malgré notre nouvelle réalité !

Sharri-Lynn Lalonde  
Directrice